ESAÜ VEND SON DROIT D’AINESSE A JACOB

Texte de Bible: Genèse 25:27-34; 27:1-40

LEÇON 22 **COURS DES ADULTES**

**VERSET DE MEMOIRE:** **"Que chacun de vous parle selon la vérité à son prochain ; car nous sommes membres les uns des autres" (Ephésiens 4:25).**

|  |  |
| --- | --- |
| **Texte de Bible –**  French Louis Segond | **RÉFÉRENCES DE BIBLE:** |
| **Genèse 25:27-34**  27 Ces enfants grandirent. Esaü devint un habile chasseur, un homme des champs; mais Jacob fut un homme tranquille, qui restait sous les tentes.  28 Isaac aimait Esaü, parce qu'il mangeait du gibier; et Rebecca aimait Jacob.  29 Comme Jacob faisait cuire un potage, Esaü revint des champs, accablé de fatigue.  30 Et Esaü dit à Jacob: Laisse-moi, je te prie, manger de ce roux, de ce roux-là, car je suis fatigué. C'est pour cela qu'on a donné à Esaü le nom d'Edom.  31 Jacob dit: Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse.  32 Esaü répondit: Voici, je m'en vais mourir; à quoi me sert ce droit d'aînesse?  33 Et Jacob dit: Jure-le moi d'abord. Il le lui jura, et il vendit son droit d'aînesse à Jacob.  34 Alors Jacob donna à Esaü du pain et du potage de lentilles. Il mangea et but, puis se leva et s'en alla. C'est ainsi qu'Esaü méprisa le droit d'aînesse.  **Genèse 27:1-40**  1 Isaac devenait vieux, et ses yeux s'étaient affaiblis au point qu'il ne voyait plus. Alors il appela Esaü, son fils aîné, et lui dit: Mon fils! Et il lui répondit: Me voici!  2 Isaac dit: Voici donc, je suis vieux, je ne connais pas le jour de ma mort.  3 Maintenant donc, je te prie, prends tes armes, ton carquois et ton arc, va dans les champs, et chasse-moi du gibier.  4 Fais-moi un mets comme j'aime, et apporte-le-moi à manger, afin que mon âme te bénisse avant que je meure.  5 Rebecca écouta ce qu'Isaac disait à Esaü, son fils. Et Esaü s'en alla dans les champs, pour chasser du gibier et pour le rapporter.  6 Puis Rebecca dit à Jacob, son fils: Voici, j'ai entendu ton père qui parlait ainsi à Esaü, ton frère:  7 Apporte-moi du gibier et fais-moi un mets que je mangerai; et je te bénirai devant l'Eternel avant ma mort.  8 Maintenant, mon fils, écoute ma voix à l'égard de ce que je te commande.  9 Va me prendre au troupeau deux bons chevreaux; j'en ferai pour ton père un mets comme il aime;  10 et tu le porteras à manger à ton père, afin qu'il te bénisse avant sa mort.  11 Jacob répondit à sa mère: Voici, Esaü, mon frère, est velu, et je n'ai point de poil.  12 Peut-être mon père me touchera-t-il, et je passerai à ses yeux pour un menteur, et je ferai venir sur moi la malédiction, et non la bénédiction.  13 Sa mère lui dit: Que cette malédiction, mon fils, retombe sur moi! Ecoute seulement ma voix, et va me les prendre.  14 Jacob alla les prendre, et les apporta à sa mère, qui fit un mets comme son père aimait.  15 Ensuite, Rebecca prit les vêtements d'Esaü, son fils aîné, les plus beaux qui se trouvaient à la maison, et elle les fit mettre à Jacob, son fils cadet.  16 Elle couvrit ses mains de la peau des chevreaux, et son cou qui était sans poil.  17 Et elle plaça dans la main de Jacob, son fils, le mets et le pain qu'elle avait préparés.  18 Il vint vers son père, et dit: Mon père! Et Isaac dit: Me voici! qui es-tu, mon fils?  19 Jacob répondit à son père: Je suis Esaü, ton fils aîné; j'ai fait ce que tu m'as dit. Lève-toi, je te prie, assieds-toi, et mange de mon gibier, afin que ton âme me bénisse.  20 Isaac dit à son fils: Eh quoi! tu en as déjà trouvé, mon fils! Et Jacob répondit: C'est que l'Eternel, ton Dieu, l'a fait venir devant moi.  21 Isaac dit à Jacob: Approche donc, et que je te touche, mon fils, pour savoir si tu es mon fils Esaü, ou non.  22 Jacob s'approcha d'Isaac, son père, qui le toucha, et dit: La voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Esaü.  23 Il ne le reconnut pas, parce que ses mains étaient velues, comme les mains d'Esaü, son frère; et il le bénit.  24 Il dit: C'est toi qui es mon fils Esaü? Et Jacob répondit: C'est moi.  25 Isaac dit: Sers-moi, et que je mange du gibier de mon fils, afin que mon âme te bénisse. Jacob le servit, et il mangea; il lui apporta aussi du vin, et il but.  26 Alors Isaac, son père, lui dit: Approche donc, et baise-moi, mon fils.  27 Jacob s'approcha, et le baisa. Isaac sentit l'odeur de ses vêtements; puis il le bénit, et dit: Voici, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a béni.  28 Que Dieu te donne de la rosée du ciel Et de la graisse de la terre, Du blé et du vin en abondance!  29 Que des peuples te soient soumis, Et que des nations se prosternent devant toi! Sois le maître de tes frères, Et que les fils de ta mère se prosternent devant toi! Maudit soit quiconque te maudira, Et béni soit quiconque te bénira.  30 Isaac avait fini de bénir Jacob, et Jacob avait à peine quitté son père Isaac, qu'Esaü, son frère, revint de la chasse.  31 Il fit aussi un mets, qu'il porta à son père; et il dit à son père: Que mon père se lève et mange du gibier de son fils, afin que ton âme me bénisse!  32 Isaac, son père, lui dit: Qui es-tu? Et il répondit: Je suis ton fils aîné, Esaü.  33 Isaac fut saisi d'une grande, d'une violente émotion, et il dit: Qui est donc celui qui a chassé du gibier, et me l'a apporté? J'ai mangé de tout avant que tu vinsses, et je l'ai béni. Aussi sera-t-il béni.  34 Lorsque Esaü entendit les paroles de son père, il poussa de forts cris, pleins d'amertume, et il dit à son père: Bénis-moi aussi, mon père!  35 Isaac dit: Ton frère est venu avec ruse, et il a enlevé ta bénédiction.  36 Esaü dit: Est-ce parce qu'on l'a appelé du nom de Jacob qu'il m'a supplanté deux fois? Il a enlevé mon droit d'aînesse, et voici maintenant qu'il vient d'enlever ma bénédiction. Et il dit: N'as-tu point réservé de bénédiction pour moi?  37 Isaac répondit, et dit à Esaü: Voici, je l'ai établi ton maître, et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs, je l'ai pourvu de blé et de vin: que puis-je donc faire pour toi, mon fils?  38 Esaü dit à son père: N'as-tu que cette seule bénédiction, mon père? Bénis-moi aussi, mon père! Et Esaü éleva la voix, et pleura.  39 Isaac, son père, répondit, et lui dit: Voici! Ta demeure sera privée de la graisse de la terre Et de la rosée du ciel, d'en haut.  40 Tu vivras de ton épée, Et tu seras asservi à ton frère; Mais en errant librement çà et là, Tu briseras son joug de dessus ton cou. | I La Haute Valeur Que Jacob a Donné au Droit d’Aînesse qu’Esaü a Méprisé   1. Les vocations respectives d’Esaü et de Jacob en accord avec leurs dispositions: Genèse 25:27, 28. 2. La satisfaction d’une faim présente plus importante à Esaü que la perspective de bénédictions futures: Genèse 25:29, 30   **Hébreux 12:16**  16 à ce qu'il n'y ait ni impudique, ni profane comme Esaü, qui pour un mets vendit son droit d'aînesse.   1. La prévoyance et la ruse de Jacob pour obtenir le droit d’aînesse: Genèse 25:31-34.   II Jacob Acquiert la Bénédiction d’Esaü par la Tromperie   1. Le plan d’Isaac pour bénir Esaü: Genèse 27:1-4. 2. Le désir égoïste de Rébecca pour le bien-être de Jacob, et son plan de tromperie: Genèse 27:5-17. 3. L’adoption de Jacob du plan de sa mère pour tromper son père: Genèse 27:18-25. 4. La bénédiction de Jacob: Genèse 27:26-29.   III Le Mensonge Découvert et le Remords d’Esaü   1. Le retour d’Esaü de la chasse et son espoir d’obtenir la bénédiction: Genèse 27:30, 31. 2. La réaction d’Isaac, un indice de l’importance et de la finalité de la bénédiction: Genèse 27:32, 33;   **Hébreux 12:17**  17 Vous savez que, plus tard, voulant obtenir la bénédiction, il fut rejeté, quoiqu'il la sollicitât avec larmes; car son repentir ne put avoir aucun effet.   1. Esaü reçoit une bénédiction inférieure à celle de Jacob: Genèse 27:34-40. |
| COMMENTAIRE:  Nos dernières leçons dans l’Ancien Testament nous ont conduits à la fin de la vie d’Abraham. Avant sa mort, il avait envoyé son serviteur Eliézer à Charan pour obtenir une femme pour son fils Isaac et par conséquent, Rébecca devint la femme d’Isaac et la mère des jumeaux, Jacob et Esaü. Esaü était le plus âgé des deux et avait droit aux privilèges qui, par coutume, étaient accordés au premier-né de toute famille. Ceci était appelé droit d’aînesse parce qu’il revenait au fils aîné, uniquement à cause de sa position dans la famille et non à raison de certains dons spéciaux dont il serait doué.  Le droit d’aînesse donnait à l’aîné une certaine autorité et du prestige du vivant de son père, mais sa valeur augmentait de manière incommensurable après la mort de ce dernier. A l’époque, les familles étaient des unités étroitement soudées pour des raisons de convenance et de sécurité; et pendant que le père vivait, l’aîné était le second à être honoré au sein de la famille (Genèse 49:3 “*Ruben, toi, mon premier-né, Ma force et les prémices de ma vigueur,”*). Une double portion des biens de son père lui était aussi donnée (Deutéronome 21:17 “*Mais il reconnaîtra pour premier-né le fils de celle qu'il n'aime pas, et lui donnera sur son bien une portion double; car ce fils est les prémices de sa vigueur, le droit d'aînesse lui appartient.”*). Plus tard, lorsque le Seigneur institua l’adoration au tabernacle, l’aîné devait être consacré pour le service de Dieu (Exode 22:29 *“Tu ne différeras point de m'offrir les prémices de ta moisson et de ta vendange. Tu me donneras le premier-né de tes fils.”*). Dieu a choisi les Lévites à la place des premiers-nés, lorsqu’ils furent les seuls parmi les douze tribus à abandonner l’adoration du veau d’or au Mont Sinaï (Nombres 8:14-17 *“14 Tu sépareras les Lévites du milieu des enfants d'Israël; et les Lévites m'appartiendront. 15 Après cela, les Lévites viendront faire le service dans la tente d'assignation. C'est ainsi que tu les purifieras, et que tu les feras tourner de côté et d'autre comme une offrande. 16 Car ils me sont entièrement donnés du milieu des enfants d'Israël: je les ai pris pour moi à la place des premiers-nés, de tous les premiers-nés des enfants d'Israël. 17 Car tout premier-né des enfants d'Israël m'appartient, tant des hommes que des animaux; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte, je me les suis consacrés.”*).  Dieu n’avait pas, en ce temps, donné Sa Loi à un peuple particulier, et l’adoration divine était poursuivie par chaque famille, à travers son chef de famille (Genèse 8:20 *“Noé bâtit un autel à l'Eternel; il prit de toutes les bêtes pures et de tous les oiseaux purs, et il offrit des holocaustes sur l'autel.”*; 12:8 *“Il se transporta de là vers la montagne, à l'orient de Béthel, et il dressa ses tentes, ayant Béthel à l'occident et Aï à l'orient. Il bâtit encore là un autel à l'Eternel, et il invoqua le nom de l'Eternel.”*). La responsabilité de cette adoration divine revenait à l’aîné, lorsque le père mourait. Le détenteur du droit d’aînesse succédait aussi au père dans le gouvernement de la famille, et plus tard, du Royaume lorsque les Israélites devinrent une nation (2 Chroniques 21:3 *“Leur père leur avait donné des présents considérables en argent, en or, et en objets précieux, avec des villes fortes en Juda; mais il laissa le royaume à Joram, parce qu'il était le premier-né.”*).  Jacob avait environ soixante-dix ans en ce temps et il avait sûrement vu son grand-père, Abraham, car il avait quinze (15) ans lorsque ce grand homme mourut. Quand il était enfant, Jacob avait sans doute entendu Abraham raconter l’histoire des merveilleux rapports de Dieu avec lui et des glorieuses promesses pour sa postérité; et Jacob a dû commencer à s’y intéresser intensément. Il ne pouvait pas s’empêcher de se rappeler que c’était Esaü, l’aîné, qui était l’héritier et le canal par lequel ces bénédictions allaient couler naturellement.  Cependant, dans ce cas particulier, c’était le dessein de Dieu que l’aîné soit assujetti au plus jeune (Romains 9:10-13 *“10 Et, de plus, il en fut ainsi de Rébecca, qui conçut du seul Isaac notre père; 11 car, quoique les enfants ne fussent pas encore nés et qu'ils n'eussent fait ni bien ni mal, afin que le dessein d'élection de Dieu subsistât, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle, 12 il fut dit à Rébecca: L'aîné sera assujetti au plus jeune; 13 selon qu'il est écrit: J'ai aimé Jacob Et j'ai haï Esaü.”*); et Dieu aurait amener cela à s’accomplir de la manière qu’Il pensait la meilleure, en Son propre temps, et d’une manière compatible à Sa propre perfection. Conformément au plan de Dieu, Jacob, le plus jeune, devait être le père de la famille qui, à la longue, serait celle par qui le Messie devait venir. Rébecca, la mère, connaissant le plan de Dieu (Genèse 25:22, 23 *“22 Les enfants se heurtaient dans son sein; et elle dit: S'il en est ainsi, pourquoi suis-je enceinte? Elle alla consulter l'Eternel. 23 Et l'Eternel lui dit: Deux nations sont dans ton ventre, et deux peuples se sépareront au sortir de tes entrailles; un de ces peuples sera plus fort que l'autre, et le plus grand sera assujetti au plus petit.”*), prit l’affaire en mains et poussa Jacob à user de ruse pour l’amener à s’accomplir au moment où elle pensait être le temps de Dieu.  Nous pouvons voir une grande différence entre ces deux hommes. Esaü était un homme des champs et un chasseur, tandis que Jacob était un homme qui habitait les tentes et gardait le bétail, étant de nature plus douce qu’Esaü. Esaü n’était pas un homme prévoyant , il ne s’intéressait qu’aux choses proches, qu’aux incidents du moment. Cette tendance a desservi Esaü en ce qui concerne son droit d’aînesse, car un jour, du retour des champs, affamé et fatigué par son travail, il consentit à donner ce droit d’aînesse à son plus jeune frère pour un plat de lentilles. Jacob, étant une personne perspicace et ayant par-dessus tout, le désir d’avoir le droit d’aînesse pour lui-même, présenta l’offre qui fut acceptée. L’auteur du livre des Hébreux nous dit qu’Esaü regretta plus tard son acte et chercha à reconquérir son droit d’aînesse mais ne le put (Hébreux 12:16, 17 *“16 à ce qu'il n'y ait ni impudique, ni profane comme Esaü, qui pour un mets vendit son droit d'aînesse. 17 Vous savez que, plus tard, voulant obtenir la bénédiction, il fut rejeté, quoiqu'il la sollicitât avec larmes; car son repentir ne put avoir aucun effet.”*).  Les pactes, à l’époque, étaient faits avec tout le sérieux que cela demandait et étaient habituellement scellés ou déclarés définitifs par une fête. Le fait qu’Esaü a mangé le potage de lentilles de Jacob, était en lui-même une preuve que leur accord était définitif. Une fois fait, un contrat ne pouvait jamais être rompu, même s’il était reconnu peu sage.  Nous pouvons voir une grande différence entre ces hommes et de nombreux hommes aujourd’hui. A cet égard, des individus dans leur vie personnelle, dans les corporations, dans leurs affaires et des nations dans leurs relations internationales – tous considèrent très légèrement leurs contrats conclus les uns avec les autres. Il est très facile à un homme et à une femme d’obtenir un divorce, pensant qu’en agissant ainsi, ils annulent les vœux qu’ils avaient à l’origine faits pour la vie. Plusieurs corporations rompent vite leurs contrats à moins d’être légalement empêchées de le faire, si les fonctionnaires de la corporation peuvent trouver un moyen pour se faire plus d’argent. Des traités internationaux et des accords valent à peine le prix du papier sur lequel ils sont rédigés.  Quelque temps après ce transfert du droit d’aînesse, Isaac eut peur que sa maladie ne provoquât tôt sa mort. Il décida de prendre des dispositions pour que sa famille fût dans de bonnes conditions. Il appela Esaü et lui dit d’aller dans les champs tuer un gibier et lui préparer un mets. Alors, il promit de donner à Esaü une bénédiction. Sans aucun doute, l’intention de manger de ce mets préféré était de sceller le pacte ou la bénédiction, en plus de satisfaire à sa faim à ce moment.  Mais Rébecca aimait Jacob; et après avoir surpris la conversation entre Isaac et Esaü, elle conçut un plan par lequel la bénédiction serait donnée à Jacob. C’était un plan de tromperie, et avant que leur vie ne prît fin, Jacob et sa mère payèrent cher pour leur escroquerie et leur tromperie. La seule chose louable en Jacob, dans tout ceci, est la valeur qu’il donna au droit d’aînesse et à la bénédiction paternelle; et le désir qu’il en avait contrastait avec la manière dont Esaü négligea son droit d’aînesse qui aurait dû être une chose précieuse pour lui.  Le droit d’aînesse d’Esaü n’était qu’un type du réel droit d’aînesse que Dieu a pour les Siens. De l’histoire de la vie de ces hommes, nous voyons que leurs expériences individuelles avec Dieu étaient séparées de ce transfert du privilège familial convoité. Mais beaucoup de personnes, comme Esaü méprisent leur droit d’aînesse. Les jeunes le font souvent.  Certains jeunes gens sont fils de parents pieux et, à cause de ce fait, sont bénéficiaires de nombreux privilèges inestimables. Les prières, les exemples et d’autres influences de foyer chrétien sont des bénédictions que refusent beaucoup de jeunes gens. Mais le droit d’aînesse qui est un don de Dieu n’est pas le nôtre à cause de notre naissance de parents pieux. Il nous appartient individuellement à travers la nouvelle naissance – l’adoption dans la famille de Dieu. Sans cette expérience du salut, nous ne sommes héritiers d’aucune bonne chose, mais nous sommes comme des pécheurs qui ne méritent que le châtiment éternel.  Quelques sectes populaires enseignent que les enfants nés dans des foyers de soi-disant chrétiens ont droit au sacrement de Baptême d’Eau et par ce fait, sont scellés pour Dieu. Mais Dieu nous dit que "tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu" (Romains 3:23). Et le seul héritage que nous ayons, en tant que pécheur, c’est la mort: "l’âme qui pèche, c’est celle qui mourra" (Ezéchiel 18:4). Satan remporte une très grande victoire lorsqu’il peut amener les hommes à croire, à son mensonge, qu’ils sont des Chrétiens à cause de la vie pieuse de leurs parents terrestres; mais la Parole de Dieu réfute cette doctrine du diable pour nous montrer clairement la voie par laquelle nous devons être sauvés si nous voulons hériter de la vie éternelle.  Gardez bien votre droit d’aînesse. Ne le vendez pas pour un "potage de lentilles" ou pour quelque autre bagatelle du monde. Certaines personnes ont agi de la sorte et ensuite l’ont sollicité "avec larmes", mais n’ont pas réussi à le récupérer avant d’être introsuites devant Dieu pour rendre compte de leur vie sur la terre.  QUESTIONS   1. Quelles étaient les vocations respectives d’Esaü et de Jacob? 2. Quel était le grand péché d’Esaü contre lui-même et contre le reste de la famille? 3. Mémorisez Hébreux 12:16, 17. 4. Jacob fut-il justifié en utilisant la tromperie, parce qu’il était poussé par sa mère à agir de la sorte? 5. Le fait que Dieu avait fait part à Rébecca de Son plan au sujet d’Esaü et de Jacob fut-il une justification pour la tromperie de Rébecca? 6. Quelle était la vraie bénédiction que Dieu avait destinée à la postérité de Jacob? 7. En quoi Jacob souffrit-il pour sa duperie? 8. Lequel des fils fut marié et comment les femmes furent-elles agréées par la famille? 9. Quelle sorte de bénédictions fut donnée à Esaü quand il revint de la chasse? 10. Pourquoi le droit d’aînesse était-t-il si important? |